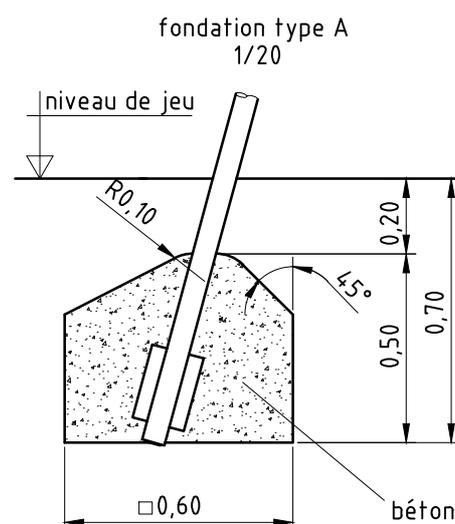
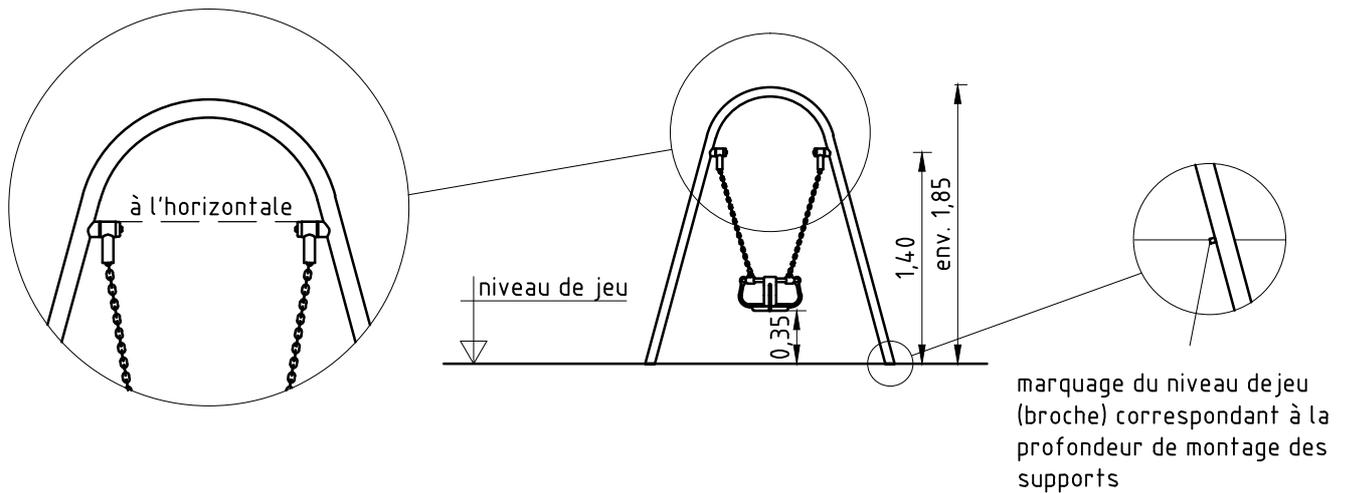


vis à tête cylindrique hexagonale creuse  
DIN 912/ISO 4762-M8x20-A2

1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
2. Effectuez les travaux de déblai selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour effectuer un montage stable.
- 3. Avant le montage des éléments pré-montés ou des pièces détachées, graissez les vis d'une fine couche de la pâte de montage fournie.**
4. Placez le tréteau dans les trous, alignez debout et étayez, le cas échéant. Alignez de niveau les axes de la balançoire ainsi que les marquages du niveau de jeu (broches). Dû à la fabrication, les supports ne sont pas strictement de la même longueur.
5. Remplissez les trous de fondation de béton non armé, classe C20/25, arrondissez les angles et recouvrez d'un revêtement dont la hauteur de chute critique est supérieure ou égale à la hauteur de chute libre (cf. EN 1176-1).
6. Après la fin de prise du béton, fixez les chaînes aux adaptateurs des articulations de la balançoire de la manière suivante: dévissez la vis à tête cylindrique dans l'adaptateur, insérez le dernier maillon de la chaîne et revissez la vis fermement mais sans forcer à l'aide d'une clef six pans.  
Si nécessaire, coupez la chaîne de manière à ce que la garde au sol soit de 0,35 m minimum.
7. Après 4 à 5 semaines, vérifiez toutes les fixations selon les instructions de maintenance et resserrez si nécessaire.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

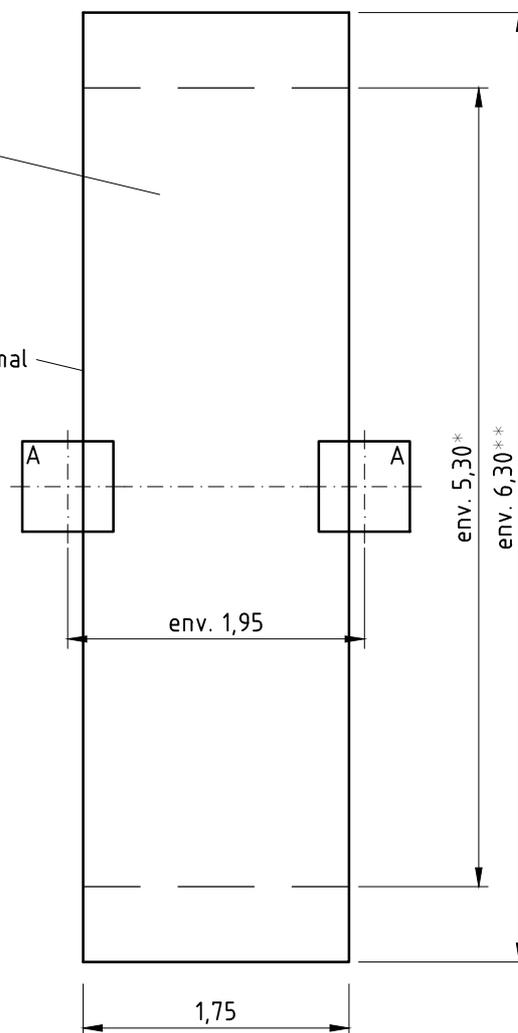




surface de heurt  
(env. \*9,5 m<sup>2</sup>/ resp. \*\*11 m<sup>2</sup>)  
à recouvrir d'un revêtement  
amortissant sous la  
balançoire en tenant compte  
de toutes les positions du  
siège pendant son utilisation

hauteur de chute libre: 0,90 m

espace minimal



\*) dimension pour sol amortissant synthétique de même hauteur que la surface entourante (cf. EN 1176-2 § 4.10.2.1). En outre, dans la direction de balancement, un parcours supplémentaire sans obstacles d'une longueur de 0,50 m faut être disponible.

\*\*\*) dimension pour sol naturel amortissant (matériaux en vrac, par ex. le sable (cf. EN 1176-2 § 4.10.2.1)